



Secrétariat

ST/IC/1994/18
18 avril 1994

CIRCULAIRE

Circulaire du Directeur du Bureau des services généraux

Destinataires : Les membres des délégations et les fonctionnaires du Secrétariat

Objet : PREMIER JOUR D'ÉMISSION DE TIMBRES AYANT POUR THÈME "PROTECTION DES RÉFUGIÉS" ET DE TIMBRES DE LA SÉRIE ORDINAIRE

TIMBRES COMMÉMORATIFS

1. Le vendredi 29 avril 1994, l'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies (APNU) émettra une série de trois timbres commémoratifs ayant pour thème "Protection des réfugiés" pour célébrer l'action du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Les timbres de la série, reproduits ci-dessous, ont été conçus par Françoise Peyroux (France) du Service de l'information du HCR. Ils mesurent 25 mm x 35 mm, dentelure comprise (dentelure : 14,4 x 14,85). Ils ont été imprimés en lithographie par Leigh-Mardon Pty. Limited (Australie). Les feuilles présentées horizontalement contiennent chacune 50 timbres.



Valeur :	50 cents	Franc suisse 1,20	Schillings 12
Quantité :	600 000	550 000	650 000

(Sous réserve des fluctuations des taux de change, 1,20 franc suisse et 12 schillings équivalent respectivement à 92 cents et 1,13 dollar.)

94-18377 (F) 301195 121295



/...

NOUVEAUX TIMBRES DE LA SÉRIE ORDINAIRE

2. Six nouveaux timbres de la série ordinaire seront également émis le 29 avril 1994. De valeur respective de 10 cents, 19 cents, 1 dollar, 50 groschens, 4 schillings et 30 schillings et représentés ci-dessous, ils pourront être utilisés pour affranchir le courrier aux tarifs en vigueur ou pour compléter des affranchissements aux tarifs précédents. Ils se présentent en feuilles de 50 timbres.



a) Le nouveau timbre de 10 cents est inspiré d'une reproduction sous forme de mosaïque de la "Colombe de la paix", tableau que le pape Jean-Paul II avait offert à l'Organisation des Nations Unies.



b) Le timbre de 19 cents présente le détail d'un vitrail représentant "L'enfant endormi", adaptation d'un dessin du peintre polonais Stanislaw Wyspianski.



c) Le timbre de 1 dollar reproduit le "Hibou endeuillé" d'Isitt Vanessa (Canada).



d) Le timbre de 50 groschens est une adaptation de la vignette conçue par Masatoshi Hioki (Japon) qui a servi à la fois à illustrer les timbres de la série ordinaire de 0,35 franc suisse de 1978 et ceux de 50 groschens de 1979.



e) Le nouveau timbre de 4 schillings est une adaptation du timbre de 0,05 franc suisse émis en mars 1986. Il a été conçu par Ramon Alcantara Rodriguez (Mexique).



f) Le nouveau timbre de 30 schillings de 1994 est une adaptation du timbre de 15 cents émis dans la série ordinaire en janvier 1979. Il a été conçu par Eliezer Weishoff (Israël).

/...

3. Lorsque les nouveaux timbres de 1 dollar, de 50 groschens et de 4 schillings seront mis en vente le 29 avril, les timbres de la série ordinaire de 1 dollar, de 50 groschens et de 4 schillings, émis pour la première fois en 1978 et 1979 respectivement, seront retirés de la vente.

<u>Valeur</u>	<u>Quantité initiale</u>	<u>Dimensions</u>
10 cents	1 000 000	35,8 mm x 26 mm
19 cents	1 000 000	26 mm x 35,8 mm
1 dollar	1 000 000	24,13 mm x 36,57 mm
50 groschens	1 450 000	26 mm x 35,8 mm
4 schillings	1 150 000	26 mm x 35,8 mm
30 schillings	560 000	26 mm x 35,8 mm

4. La dentelure de tous les timbres de cette émission est de 13.

5. Le timbre de 1 dollar a été imprimé en offset par Norges Banks Seddeltrykkeri (Norvège). Les autres cinq timbres de la série ordinaire ont été imprimés en lithographie par Cartor S. A. (France).

6. Pour la commodité des collectionneurs l'APNU mettra en vente au Siège des enveloppes premier jour préalablement affranchies et oblitérées à New York, Genève et Vienne mais UNIQUEMENT un cachet officiel premier jour de l'APNU.

7. Le vendredi 29 avril, les membres des délégations et les fonctionnaires pourront se procurer les nouveaux timbres et oblitérations premier jour aux endroits suivants :

a) Comptoir de ventes de l'APNU au premier sous-sol du bâtiment de l'Assemblée générale (de 9 heures à 17 h 30);

b) Comptoir situé à l'extrémité nord du Hall du bâtiment du Secrétariat (de 9 heures à 16 heures).

8. L'APNU engage les fonctionnaires du Secrétariat à utiliser des timbres des Nations Unies pour affranchir le courrier personnel : si minuscules qu'ils soient, ce sont autant de messagers de paix qui peuvent éclairer quantité de personnes sur les activités de l'Organisation et les buts qu'elle poursuit.
